

Démarche : Demande de modification du financement du GIEE (prorogation délais, répartition des dépenses)

Organisme : Service régional Agriculture et Agroalimentaire (SRAA)

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Conformément à l'Art 5 des arrêtés préfectoraux d'attribution d'une aide d'Etat, Lorsque des modifications portant sur des éléments de la demande d'aide sont nécessaires et peuvent remettre en question tout élément du présent arrêté, le bénéficiaire doit en informer sans délai l'administration par écrit. Toute modification technique, matérielle ou financière envisagée du projet doit être notifiée avant sa réalisation par le bénéficiaire à l'administration, en tout état de cause, avant le dépôt de la demande de paiement correspondant. L'administration, après examen, prendra les dispositions nécessaires et le cas échéant établira un arrêté modificatif avant la fin d'exécution de l'opération. Toute modification concernant le bénéficiaire ou intervenant au sein du projet ainsi que toute modification pouvant avoir une incidence sur le montant de la subvention, entraîne la réinstruction du dossier. Cette réinstruction ne peut se traduire par une augmentation de la subvention initialement accordée au bénéficiaire pour le projet. Une exécution partielle de la dépense éligible retenue ou une modification du projet sans accord préalable de l'administration peut remettre en cause le présent arrêté. Le bénéficiaire qui souhaite abandonner son opération doit demander la résiliation du présent arrêté. Il s'engage à en informer par écrit l'administration pour permettre la clôture du présent arrêté. L'administration définira le cas échéant le montant à reverser de la subvention déjà perçue.

Informations :

Conformément à l'Art 5 des arrêtés préfectoraux d'attribution d'une aide d'Etat, Lorsque des modifications portant sur des éléments de la demande d'aide sont nécessaires et peuvent remettre en question tout élément du présent arrêté, le bénéficiaire doit en informer sans délai l'administration par écrit.

Toute modification technique, matérielle ou financière envisagée du projet doit être notifiée avant sa réalisation par le bénéficiaire à l'administration, en tout état de cause, avant le dépôt de la demande de paiement correspondant.

L'administration, après examen, prendra les dispositions nécessaires et le cas échéant établira un arrêté modificatif avant la fin d'exécution de l'opération.

Toute modification concernant le bénéficiaire ou intervenant au sein du projet ainsi que toute modification pouvant avoir une incidence sur le montant de la subvention, entraîne la réinstruction du dossier. Cette réinstruction ne peut se traduire par une augmentation de la subvention initialement accordée au bénéficiaire pour le projet.

Une exécution partielle de la dépense éligible retenue ou une modification du projet sans accord préalable de l'administration peut remettre en cause le présent arrêté.

Demande de modification du financement du GIEE (prorogation délais, répartition des dépenses)
Le bénéficiaire qui souhaite abandonner son opération doit demander la résiliation du présent arrêté. Il s'engage à en informer par écrit l'administration pour permettre la clôture du présent arrêté.

L'administration définira le cas échéant le montant à reverser de la subvention déjà perçue.

Je suis informé que je dois argumenter ma demande

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Désignation du GIEE

Intitulé du GIEE :

Raison sociale de la structure porteuse du GIEE:

Numéro de l'arrêté portant reconnaissance du GIEE

Le numéro est du type AGRI-année-R76-xxx

Il se trouve tout en haut de l'arrêté.

Numéro de l'arrêté (ou convention) portant attribution d'une aide d'Etat

Modification de financement

Je souhaite demander une modification:

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ du délai de fin de réalisation

☐ de la répartition des dépenses prévisionnelles

☐ du délai de fin de réalisation et de la répartition des dépenses prévisionnelles

Motivation et explication de la demande

Nouvelle date de fin d'exécution souhaitée

Nouvelle date limite d'acquittement souhaitée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Nouveau tableau de répartition de dépenses.

Demande de modification du financement du GIEE (prorogation délais, répartition des dépenses) Engagements

J'accepte les mentions légales :

Afin de faciliter mes démarches auprès de l'administration, j'autorise l'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers me concernant et concernant les exploitants agricoles engagés dans le projet ainsi que l'organisme chargé de la capitalisation et la diffusion des résultats et expériences du projet.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire le dossier de reconnaissance GIEE vous concernant et concernant les exploitants agricoles engagés dans le projet.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification touchant les informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service auquel vous adressez ce formulaire. Les documents produits dans le cadre de cet appel à projet sont publics et libres de tous droits patrimoniaux au titre des droits d'auteur ou du droit du producteur de bases de données. Ils pourront en particulier être diffusés librement sur le portail institutionnel (<http://www.agriculture.gouv.fr>, <http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>, <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/occitanie>, <http://www.giee.fr/>, <https://occitanie.chambre-agriculture.fr/>)

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je certifie :

- avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes ;

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non